

6 Suisse

«Nos étudiants doivent être jugés sur leur travail»

THÉOLOGIE Après une mise en cause violente, la HET-PRO de Saint-Légier vient de renouveler son accréditation européenne. Une marque de confiance alors que l'établissement vise désormais une reconnaissance suisse, explique David Richir-Haldemann, qui y enseigne



PROPOS RECUEILLIS
PAR LUCAS VUILLEUMIER (PROTESTINFO)

Après la polémique, l'heure est à la bénédiction. En effet, après avoir été accusée de fondamentalisme par un professeur honoraire de l'Université de Lausanne, la HET-PRO de Saint-Légier (VD) vient de voir sa reconnaissance européenne confirmée. Cette semaine, l'école de théologie a annoncé le renouvellement pour cinq ans de son accréditation par l'European Council for Theological Education (ECTE). Celui-ci veille à la conformité académique des écoles de théologie européennes. Il est reconnu par le registre européen officiel des agences d'accréditation, qui valide également l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ). Cette dernière étant elle-même responsable de l'accréditation d'institutions telles que l'Unil ou l'EPFL. Ce renouvellement intervient alors que la Haute Ecole de théologie espère obtenir cette année son statut de haute école spécialisée, au niveau suisse. Questions à David Richir-Haldemann, professeur à la HET-PRO.

Vous annoncez la réaccréditation de votre établissement au niveau européen. En quoi cela consiste? Cette réévaluation, qui intervient tous les cinq ans, confirme que nous continuons à répondre aux standards académiques européens. Cela signifie que nos diplômes sont conformes au processus de Bologne et reconnus à l'échelle européenne dans les institutions partenaires. La HET-PRO délivre donc des crédits ECTS, conformément aux standards européens.

Ces crédits sont-ils reconnus par les universités suisses? Nos crédits sont alignés sur le système de Bologne, donc conformes aux standards européens. Toutefois, chaque université a la liberté de reconnaître ou non les diplômes et crédits d'une autre institution. Par exemple, l'Université de Strasbourg accepte nos étudiants en master sans difficulté. En revanche, l'Université de Lausanne ou de Genève appliquent leurs propres critères et évaluent chaque dossier au cas par cas. C'est un fonctionnement normal dans le paysage académique européen.

Concrètement, quels sont les avantages? L'accréditation par l'ECTE garantit que notre établissement respecte des standards académiques clairs et reconnus. Cela assure une grande transparence et un haut niveau d'exigence dans nos formations. De plus, notre accréditation est réévaluée tous les cinq ans, au bout d'un audit poussé, ce qui implique une démarche continue d'amélioration et de mise à jour de nos cursus. De son côté, l'accréditation suisse, par exemple, dure sept ans.

Où en est la procédure d'accréditation suisse au statut de haute école spécialisée (HES)? La HET-PRO est en cours d'évaluation par le Conseil suisse d'accréditation. Nous recevons au printemps le rapport des experts mandatés dans ce cadre, mais la décision

«L'accréditation suisse serait une avancée significative pour notre intégration dans le paysage académique»

finale ne sera prise que dans les mois à venir, probablement à l'été ou à l'automne.

Ce rapport sera-t-il accessible au public? Non. Il est transmis uniquement à l'institution concernée, qui doit alors prendre position sur son contenu. Avec ce rapport entre les mains, la HET-PRO connaîtra l'avis des experts et les éventuelles conditions liées à l'accréditation. Elle pourra décider ensuite si elle poursuit le processus ou se retire. Dans le premier cas, ce document sera soumis au Conseil suisse d'accréditation, qui prendra sa décision finale.

Si votre accréditation suisse est validée, vos diplômés seront automatiquement reconnus par toutes les universités du pays? Pas nécessairement. L'accréditation suisse offrirait une reconnaissance institutionnelle officielle et faciliterait les discussions avec d'autres établissements, mais chaque université resterait libre de décider des équivalences qu'elle accorde. Ce serait néanmoins une avancée significative pour notre intégration dans le paysage académique suisse.

Quels sont les débouchés actuels pour vos diplômés? Il s'agit essentiellement de métiers dans des Eglises et des ONG chrétiennes. Certains de nos anciens étudiants occupent déjà des postes dans des ONG ou dans les milieux évangéliques (pasteurs, diacres, agents pastoraux, aumôniers, etc.). Ils sont également animateurs jeunesse ou enfance dans différentes Eglises réformées, notamment à Fribourg, Neuchâtel ou dans le canton de Vaud. Toutefois, pour être reconnus comme pasteurs dans certaines Eglises réformées, il leur faut un master en théologie reconnu par les autorités académiques des universités de Lausanne ou Genève. L'enjeu de notre accréditation suisse est donc aussi de faciliter ce type de reconnaissance.

Quelle est votre vision pour l'avenir de la HET-PRO? Nous souhaitons avant tout que nos étudiants soient jugés sur la qualité de leur formation et de leur travail, et non sur des considérations administratives. Nous voulons donc favoriser l'émergence de nouvelles vocations en milieux protestants et évangéliques en offrant un lieu de formation où les dimensions intellectuelle, spirituelle et fraternelle de la foi chrétienne sont intégrées. Notre objectif est de continuer à former des personnes compétentes et engagées, tout en renforçant nos liens avec le monde académique suisse et européen. ■



Les «tarifs réciproques» imposés par les Etats-Unis à d'autres pays sont exposés dans la salle de presse de la Maison-Blanche, le 2 avril 2025 à Washington DC. (ALEX WONG/GETTY IMAGES)

En 2022, les droits de douane auraient été «seulement» de 19%

MÉTHODOLOGIE Alors que des voix s'élevaient pour dénoncer le calcul «simple» de l'administration Trump pour établir les nouveaux tarifs douaniers, «The Economist» relève qu'en prenant en compte d'autres données que 2024 le résultat aurait été bien différent pour la Suisse

JULIE EIGENMANN

Pas moins de 31% de droits de douane américains pour la Suisse pour l'année 2024... mais 19% s'il s'était agi de l'année 2022. Un article de *The Economist* publié samedi s'est penché sur «l'absurdité» des effets de la méthode de calcul de l'administration Trump pour établir les nouveaux tarifs douaniers, annoncés mercredi dernier. Le magazine britannique revient sur cinq exemples surprenants et la Suisse fait partie de cette drôle de liste. Pour rappel, les produits helvétiques exportés aux Etats-Unis subissent des tarifs douaniers de 10% depuis samedi et ce taux montera à 31 ou 32% le 9 avril si rien n'évolue. Selon le décret publié par la Maison-Blanche, les produits pharmaceutiques en sont exemptés, mais des incertitudes demeurent.

L'administration Trump semble avoir utilisé les données d'une seule année, 2024, pour saisir les importations et les exportations, indique *The Economist*. Or, à la fin de l'année, la Suisse a exporté une quantité d'or plus importante que d'habitude vers les Etats-Unis, ce qui a fait grimper son excédent commercial. Mais si des données de 2022 avaient été considérées par exemple, son taux «réciproque» aurait été de 19%, assure *The Economist*, pointant la volatilité des flux commerciaux. Dans le détail, au niveau méthodologique, l'administration Trump a divisé le déficit commercial des pays visés par la valeur de leurs exportations

vers le territoire américain, un résultat ensuite divisé une nouvelle fois par deux. Contacté, le Secréariat d'Etat à l'économie (Seco), sans pouvoir se prononcer hier sur la statistique de 19% elle-même, confirme au *Temps* que «le gouvernement américain a calculé les droits de douane sur la base des flux commerciaux bilatéraux en 2024», et précise: «Lors de ses prochains contacts avec les autorités américaines, le Conseil fédéral clarifiera les raisons de ces augmentations de droits de douane, dissipera les malentendus éventuels et s'engagera en faveur d'une solution.»

«L'or a sans doute eu un impact significatif en 2024, sachant que beaucoup d'Américains en ont acheté massivement»

FRANÇOIS SAVARY, COFONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE FORTUNE GENVIL

Que pensent les spécialistes, vus de Suisse, de ces 19% articulés pour 2022? «L'or a sans doute eu un impact significatif en 2024, sachant que, se préparant à la politique tarifaire qui allait être mise en place, beaucoup d'Américains en ont acheté massivement», atteste François Savary, économiste et cofondateur de la société de gestion de fortune Genvil. Il insiste cependant: «La question est surtout de savoir comment une équipe peut produire une formule mathématique aussi amateur, que presque tous les économistes considèrent comme une aberration totale, sachant qu'elle aura des

conséquences aussi gigantesques. Il s'agit d'une administration idéologique qui avait besoin d'une excuse pour justifier une baisse d'impôts, donc des recettes tarifaires.»

«Les chiffres de 2024 sont effectivement plus défavorables aux Etats-Unis et le taux douanier visant à corriger le déficit plus élevé, ce résultat semble donc plausible, réagit Cédric Dupont, professeur à l'IHEID et spécialiste des relations commerciales. Tout cela montre que le but de l'exercice est d'utiliser le maximum d'effet de levier pour obtenir des concessions ou faveurs en retour. Des méthodes dont Donald Trump est coutumier depuis des décennies, mais comme le montre sa trajectoire d'homme d'affaires, cela finit parfois en eau de boudin.»

«Une base de négociation»

Il est clair qu'en général «il faut faire une moyenne sur trois ou cinq années pour lisser les résultats et éviter les exceptions annuelles, dans un sens ou dans l'autre, commente pour sa part Stéphane Garelli, professeur d'économie à l'International Institute for Management Development (IMD) et à l'Université de Lausanne. Apparemment, c'est une des nombreuses évidences que les statisticiens de la Maison-Blanche ignorent.»

Toutefois, il nuance: «Il ne faut pas à mon avis accorder trop d'importance à la méthodologie de calcul. Ce sont des «prix» de base de négociation et non un reflet de la réalité.» Sur la méthode de calcul, «cette approche est tellement pleine d'erreurs qu'il est difficile de savoir par où commencer», avait commenté à la suite des annonces de Donald Trump le Prix Nobel d'économie Paul Krugman, proche des démocrates. Qui relevait notamment que les calculs prennent en compte uniquement les biens échangés, en omettant les services. ■

EN BREF

La Confédération dépense 47 millions pour des drones suisses

L'armée suisse doit pouvoir utiliser le plus rapidement possible des drones de combat de fabrication locale sur de longues distances. C'est l'objectif déclaré de la taskforce Drones de l'Office fédéral de l'armement Armasuisse, mise en place l'été dernier. Quarante-sept millions de francs devraient être dépensés à cet effet au cours des trois prochaines années, a rapporté hier la *NZZ am Sonntag*. L'Office fédéral de l'armement Armasuisse a confirmé ces informations à l'agence de presse Keystone-ATS. Dans un premier temps, ces engins pourraient effectuer des largages sans explosifs et simuler l'utilisation d'armes de cette manière. ATS

Un randonneur tué par une coulée au barrage de Mauvoisin

Un randonneur à ski de nationalité belge a perdu la vie samedi après-midi, emporté par une coulée provoquée par la rupture d'un bloc de glace au-dessus du barrage de Mauvoisin, en Valais. Le guide qui l'accompagnait s'en est sorti indemne. Samedi matin, peu après 9h, un guide de montagne et son client de 58 ans ont entrepris une randonnée depuis le Pigne d'Arolla dans la région du val de Bagnes, a indiqué hier la police cantonale valaisanne. Le guide, indemne, a immédiatement prodigué les premiers soins à son client et alerté les secours. Malgré leur intervention, le randonneur belge est décédé sur les lieux de l'accident. ATS